



École Saint-Jean-de-la-Lande et Annexe

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Saint-Jean-de-la-Lande Du 18 mars 2025 à 18 :30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, tenue le 18 mars 2025 à 18 :30 au salon du personnel de l'école Saint-Jean-de-la-Lande, situé au 3120, avenue Laurier Est, à Montréal.

PRÉSENTS :

Viviane Coutu (directrice adjointe)	Laura Turlea (parent) Présidente
Audrey Gagnon-Martineau (enseignante)	Geneviève Madon-Dégagné (parent) Vice-présidente
Arnaud Gervais (enseignant, secrétaire de ce CÉ)	Marianne Tanguay (parent)
Annie Ramacière (enseignante)	Cincy Sanon (membre de la communauté)
Lynda Saidj (enseignante)	Veronica Coeto Avendano (parent)
Frédéric Tremblay (parent)	

ABSENTS :

Nathalie Jarrin (directrice)	Amina Amokrane (service de garde)
Ani-kim Gendron (parent)	

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le quorum est atteint. La présidente Laura Turlea déclare la réunion ouverte à 18 :35.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Turlea lit l'ordre du jour.

Ajouts à l'ordre du jour :

- 8.3 O.P.P. Éclaircissement au sujet du stationnement sur la 9^e avenue
- 10.2 Question concernant les temps d'écran pour raison de récompenses
- 10.3 Atelier CREP Transition primaire- secondaire
- Varia : - Projet préscolaire 5 ans
- 2 demandes d'approbations de sorties

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 14 janvier 2025

Veronica Coeto-Avendano avait été attitrée présidente, par erreur, dans le procès-verbal, au lieu de Geneviève Madon-Desgagné, en remplacement de Laura Turlea. La rectification est faite.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

4. Parole au public (N/A)

5. Points décisionnels

5.1 Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à options.

Viviane Coutu présente la grille matière 2025-2026.

Au 1^{er} cycle : 1500 minutes d'enseignement par semaine réparties comme suit :

1230 minutes d'enseignement donné par l'enseignant titulaire, (Français, maths, CCQ),

270 minutes d'enseignement donné par les enseignants spécialistes : 30 minutes d'art dramatique*, 60 minutes d'arts plastiques, 60 minutes d'anglais, 120 minutes d'éducation physique.

*Les enseignants ont choisi de placer 1 heure d'art dramatique aux 2 semaines pour permettre l'efficacité d'enseignement.

Au 2^e cycle : 1500 minutes d'enseignement par semaine réparties comme suit :

1230 minutes d'enseignement donné par l'enseignant titulaire, (Français, maths, CCQ, arts plastiques),

270 minutes d'enseignement donné par les enseignants spécialistes : 60 minutes d'art dramatique, 90 minutes d'anglais, 120 minutes d'éducation physique.

Au 3^e cycle : 1500 minutes d'enseignement par semaine réparties comme suit :

1230 minutes d'enseignement donné par l'enseignant titulaire, (Français, maths, CCQ, arts plastiques),

270 minutes d'enseignement donné par les enseignants spécialistes : 60 minutes d'art dramatique, 90 minutes d'anglais, 120 minutes d'éducation physique.

Accueil : 1500 minutes par semaine réparties comme suit :

1230 minutes d'enseignement donné par l'enseignant titulaire, (Français, maths),

270 minutes d'enseignement donné par les enseignants spécialistes : 90 minutes d'arts plastiques, 60 minutes d'art dramatique, 120 minutes d'éducation physique.

Préscolaire : 1500 minutes par semaine dont 60 minutes d'éducation physique.

Les enseignants ont décidé de maintenir l'art dramatique comme choix d'art continu pour 2025-2026. Par ailleurs, les parents membres du CÉ restent intéressés à faire enseigner la musique, en 2026-2027, puisque cette matière a été plébiscitée par les enfants de l'école, via le dernier questionnaire qui leur était destiné. En réalité, ce changement s'avère compliqué pour diverses raisons, notamment la rareté des professeurs de musique. Le CÉ propose alors que ce soit en parascolaire que soient offertes des activités en lien avec la musique. Cyncia Sanon cite l'organisme *Le Moulin à Musique* qui offre un programme gratuit de fabrication d'instruments de musique avec les jeunes, dans le but de créer un spectacle. Mme Sanon enverra aux membres du CÉ les fiches promotionnelles. Afin de mieux apprécier l'art dramatique qui sera donc maintenu à notre école, Geneviève Madon-Desgagné aimerait avoir des



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

précisions sur ce qui est enseigné par le professeur. Mme Coutu va demander à l'enseignant de fournir un descriptif du contenu qu'il enseigne.

La grille matière 2025-2026 est acceptée par 9 membres du CÉ. 1 personne est contre.

5.2 Consultation sur le projet de politique relative à l'initiation à la démocratie scolaire

Ce point est reporté au prochain CÉ.

5.3 Consultation sur le projet de politique relative aux contributions financières pouvant être assumées par les parents (et les élèves) et abrogations en lien avec celle-ci

Ce point est reporté au prochain CÉ.

6. Sorties éducatives

Jardin Botanique et insectarium 2^e cycle et groupe 902 (accueil 2^e cycle) le 30 avril. Transport en autobus STM. Financé par le ministère. Accepté à l'unanimité

Théâtre à l'école 2^e cycle 11 avril 1724 \$ Financé par le ministère. Accepté à l'unanimité

7. Suivi sur le budget

7.1. Fonctionnement du CÉ 400 \$

Mme Turlea n'a pas trouvé de formation pouvant susciter l'intérêt des membres du CÉ. Mme Sanon propose de chercher auprès de *Première Ressource*. Mme Turlea se renseignera auprès de cette association qui fait des ateliers conférence pour les parents. Aussi, Mme Coutu suggère de former les parents à la plateforme *Moozoom*. Elle se renseignera auprès de cette plateforme et informera le CÉ.

8. Points d'information/rapports

8.1 Suivis

8.1.1. Suivi concernant la planification de la consultation obligatoire auprès des élèves

Mme Coeto et Mme Madon-Desgagné présentent le questionnaire obligatoire auprès des élèves pour cette année. Le sondage, qui sera donné sous forme papier, comporte 3 aspects : *Accueillir*, *Bienveillance* et *Sécurité*. Le document est facile à exploiter, ce qui est apprécié par les membres du CÉ. Les enseignants les rempliront en classe avec leurs élèves. Les sondages sont anonymes, mais les enseignants devront tout de même indiquer leur groupe sur les documents et les transmettre à Mme Jarrin, qui fera suivre au CÉ. Ensuite, les résultats seront compilés. Mme Turlea et Mme Sanon proposent leur aide pour cette tâche.

Le sondage est adopté à l'unanimité.

8.1.2 Suivi concernant le souhait des élèves de faire de la musique – plan d'effectifs 2025-2026

Ce sujet a été discuté au point 5.1.

8.2. Direction



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

8.2.1. Modification au calendrier scolaire

La journée pédagogique (JP) du 23 juin est changée en journée de classe, en raison de la tempête du 17 février qui a entraîné la fermeture des écoles. Une JP était initialement inscrite au calendrier le 12 juin. Celle-ci a été déplacée au 20 juin en raison des examens du ministère.

8.3. OPP

Mme Madon-Desgagné fait part de la préoccupation des membres de l'OPP de voir des véhicules stationnés sur la 9^e Avenue. La signalisation indique que le stationnement y est autorisé pour 15 minutes, alors que la 9^e est inaccessible aux véhicules à partir de l'avenue Laurier. Pour stationner dans la 9^e, les véhicules sont donc forcés d'y arriver par le boulevard Saint-Joseph, mais la 9^e est en sens interdit dans cette direction. Inévitablement, des véhicules de service et ceux du personnel du CSSDM doivent prendre ce sens interdit pour accéder au stationnement de l'annexe. Mme Madon Desgagnés demandera à la ville de faire retirer cette signalisation contradictoire. Elle suggère également de diffuser un message aux parents de ne pas stationner dans la 9^e Avenue pour la sécurité des enfants.

8.4 Personnel enseignant.

8.4.1. Chaleur dans les écoles

Annie Ramacière annonce que l'Alliance des Professeurs de Montréal met en place une action de mobilisation contre la chaleur dans les écoles. Les enseignants de notre école demandent ainsi que la ventilation temporaire installée à la maison mère pour les travaux devienne permanente. Ils demandent que l'annexe soit climatisée également. Mme Coutu informe que la ventilation temporaire ne pourra pas rester. Les enseignants demandent en second recours que le Centre de Service fournisse des ventilateurs. Les membres du CÉ soutiennent ces demandes. Une lettre de soutien sera écrite pour le prochain CÉ. Mme Ramacière transmettra le tout à la déléguée syndicale.

8.5. Service de garde

8.5.1. Journée pédagogique suivant la tempête de février 2025

Le thème de cette journée était la cabane à sucre. Les activités ont beaucoup intéressé les enfants.

8.5.2. Retour sur le comité des usagers du service de garde

Ce point est reporté au prochain CÉ en raison de l'absence de Mme Jarrin et de Mme Amokrane. Mme Madon-Desgagné a des propositions à faire pour les enfants qui ne pourront pas aller aux sorties des JP l'année prochaine. Elle souhaite en parler à la responsable du service de garde lors du prochain CÉ.

9. Correspondances (aucun point).

Mme Turlea annonce qu'elle a reçu un courriel du Centre de Service indiquant qu'il y aurait encore des membres qui n'auraient pas suivi la formation obligatoire pour faire partie du Comité d'Établissement. Elle n'a pas non plus toutes les déclarations de formation de tous les membres. Elle ne sait pas lesquels sont concernés, mais elle donnera tous les détails prochainement afin de nous conformer à nos obligations.

10. Varia – points divers



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

10.1 Proposition d'implication des parents dans les classes (ateliers)

Mme Turlea rapporte que dans une certaine école, des parents assistent à des ateliers de mathématiques, environ 1 heure par semaine. Beaucoup de parents sont impliqués. Ces ateliers peuvent porter sur d'autres matières ou sujets, mais ils doivent rester dans le cadre de l'enseignement. Cela permet aux parents de rencontrer les autres enfants, créer des liens et motive les élèves. Mme Turlea propose au CÉ cette formule pour notre école. Mme Ramacière soumettra cette proposition à l'assemblée des enseignants demain. Libre à eux d'accepter ou non cette pédagogie pour leur classe. Mme Coeto propose de créer un petit questionnaire à donner aux parents en début d'année pour les sonder sur des passions ou des domaines de compétences qu'ils aimeraient transmettre dans la classe. Il serait intéressant que ces sujets soient en lien avec le projet éducatif.

10.2 Question concernant les temps d'écran pour raison de récompenses

Ani-Kim Gendron avait demandé s'il existe des balises pour encadrer les temps d'écrans en classe et au service de garde, en guise de récompense. Il ressort que cela est au choix des intervenants de l'école, sans balises bien définies. Mme Coutu pense que ce n'est pas dans les écoles que l'exposition aux écrans impacte le plus. Par ailleurs, elle remarque que les enseignants de notre école utilisent très peu les écrans. La directrice adjointe fera part de cette préoccupation aux assemblées des enseignants et des éducateurs.

Au sujet des appareils de la maison apportés en classe : Des parents membres du CÉ déclarent qu'ils refusent que leur enfant apporte un appareil électronique à l'école, même si l'intervenant le suggère pour une occasion particulière. Ils avancent que tolérer les appareils électroniques à l'école crée de la culpabilité chez les parents qui ne veulent pas en apporter et de la déception chez les enfants. Aussi, cela n'est pas inclusif. Mme Madon-Desgagné demande de diffuser l'information que le CÉ ne veut pas que les intervenants de l'école demandent aux enfants d'apporter des appareils électroniques de la maison à l'école.

10.2 Atelier CREP Transition primaire- secondaire

Mme Coeto demande au CÉ quel serait le moment idéal pour proposer cet atelier. Le moment choisi est au début du mois de mai.

10.3. Projet préscolaire 5 ans

Mme Ramacière annonce fièrement pour le préscolaire le projet *1000 Km à pieds*, en prenant l'exemple de l'équipe *5 cyclistes aspirants* qui a parrainé notre école pour accomplir leur défi sportif de parcourir 1000 Km à vélo. (Notre école recevra une partie de l'argent gagné par la levée de fonds occasionnée par ce défi. Elle est donc, à son tour, incitée à créer des événements sportifs pour les élèves). Le projet du préscolaire consiste à parcourir également 1000 Km, mais à pied, en 12 étapes, sur 12 semaines. Les 1000 km seront atteints par le cumul des distances effectuées par les 79 élèves du préscolaire. Ces marches auront lieu les vendredis après-midi. Un tour de 1.03 km, sur les trottoirs autour de l'école, sera fait par semaine. Tout cela devrait se terminer par une belle fête.

10.4. Gardien averti



Initiales de la
Présidence



Initiales de la
direction

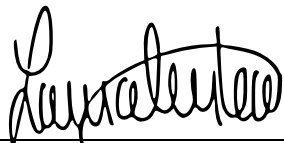
Mme Coutu annonce que les parents recevront une note pour que leur enfant de 12 ans et plus participe au cours de *Gardien averti* le 1^{er} avril. Les détails suivront par courriel.

10.5. Nomination d'un(e) secrétaire pour la séance suivante (membre parent).

Marianne Tanguay se propose.

11. Levée de la réunion à 20h34.

Proposé par M. Tremblay, appuyé par Mme Fortin



Présidente



Directrice